

**TERANGA GOLD CORPORATION  
CODE DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE**

**1. Introduction**

Le conseil d'administration (le « **conseil** ») de Teranga Gold Corporation (« **Teranga** »)<sup>1</sup> a établi que, sur recommandation du comité de gouvernance et des mises en candidature, Teranga doit officialiser son engagement à mener ses activités et ses affaires conformément aux normes éthiques les plus élevées qui soient au moyen de l'adoption du présent code de conduite et d'éthique.

**2. Principes généraux**

Teranga s'est engagée à mener ses activités et mener ses affaires avec honnêteté, intégrité et conformément aux normes les plus élevées qui soient en matière de conduite et d'éthique.

Le présent code de conduite et d'éthique (« **code** ») édicte un ensemble de normes éthiques permettant de guider les administrateurs, les dirigeants, les employés, les conseillers et les sous-traitants de Teranga (les « **représentants** ») dans l'exercice de leurs activités; il constitue, d'une part, les conditions de travail des administrateurs, des dirigeants et des employés, et, d'autre part, les conditions de prestation de services à Teranga de ses conseillers et sous-traitants.

Le présent code constitue un aperçu des attentes de Teranga envers ses représentants et d'autres politiques en vigueur ou adoptées à l'occasion par Teranga s'y ajoutent.

**3. Application du présent code**

Le présent code s'applique à tous les représentants et, une fois qu'ils auront reçu la dernière version du code, ils seront réputés avoir accepté d'être liés par le code.

**4. Communication du présent code**

Toutes les personnes liées par le présent code peuvent y accéder directement ou le consulter sur le site Web de Teranga au [www.terangagold.com](http://www.terangagold.com). Toutes les personnes ou entités liées par le présent code sont informées des changements importants qui y sont apportés. Un exemplaire du présent code est remis aux nouveaux représentants.

**5. Conformité aux lois, au code et aux politiques**

En exerçant leurs fonctions, tous les représentants doivent se conformer:

- (a) aux lois, aux règles et aux règlements des territoires dans lesquels ils exercent leurs fonctions pour Teranga et à ceux des territoires dans lesquels Teranga exerce ses activités;
- (b) au présent code;
- (c) aux politiques d'entreprise qui traitent la plupart des questions ci-après plus en détail et sont notamment les suivantes :
  - (i) la politique de communication de l'information;
  - (ii) la politique sur les pratiques en matière de corruption étrangère;
  - (iii) la politique sur les opérations d'initiés;

---

<sup>1</sup> Le code s'applique à Teranga et à chacune de ses filiales alors « Teranga » comprend Teranga Gold Corporation et ses filiales.

(iv) la politique de dénonciation.

## **6. Attestation annuelle de conformité**

Tous les administrateurs et dirigeants de Teranga ainsi que les employés, consultants et sous-traitants mentionnés par le conseil fournissent un certificat annuel de conformité au présent code, lequel confirme qu'ils se conforment aux lois, aux règles et aux règlements des territoires dans lesquels ils exercent leurs fonctions et à ceux des territoires dans lesquels Teranga exerce ses activités et qu'ils se conforment à toutes les politiques de Teranga.

Le chef de la direction de Teranga doit veiller à ce que les attestations annuelles de tous les administrateurs, dirigeants, employés et, le cas échéant, conseillers et sous-traitants, soient obtenues au plus tard à la fin du premier trimestre de chaque exercice, et il doit confirmer, par écrit, au conseil que les attestations ont été obtenues et en résumer la teneur.

Chaque année, dans le cadre du processus d'attestation annuelle visant à confirmer le respect des politiques d'entreprise de Teranga, tous les administrateurs, dirigeants, employés et, le cas échéant, consultants et sous-traitants, participent à une séance de formation afin de vérifier qu'ils comprennent le code et toutes les politiques d'entreprise de Teranga.

## **7. Normes d'éthique professionnelle**

Teranga a l'intention de conserver sa bonne réputation si bien que les activités doivent être exercées auprès de Teranga de manière éthique, honnête et intègre comme si elles devaient être portées à la connaissance du public. Les comportements qui ne respectent pas ces critères sont inacceptables et sont traités comme une violation grave.

## **8. Protection et bon usage des actifs**

Tous les représentants doivent traiter les actifs de Teranga, notamment les données, les renseignements (confidentiels ou autres), les dossiers, les documents, les installations et l'équipement, avec une intégrité rigoureuse et dans l'intérêt des actionnaires et des autres parties intéressées. Les actifs de Teranga ne peuvent être détournés à des fins personnelles. En outre, tous les représentants doivent agir de manière à protéger les actifs des pertes, des dommages, de l'utilisation abusive, du vol et de la dégradation et veiller à ce que ceux-ci soient utilisés uniquement à des fins commerciales légitimes.

## **9. Confidentialité**

L'information est un actif clé de Teranga, qui veille à ce que ses renseignements exclusifs et confidentiels, notamment les renseignements confidentiels et exclusifs lui ayant été confiés par d'autres, soient conservés de manière sûre, comme l'indique sa politique de communication de l'information. Tous les renseignements confidentiels, notamment les renseignements concernant les activités, les actifs, les perspectives, les fournisseurs et les concurrents de Teranga doivent être protégés convenablement contre les divulgations volontaires et involontaires.

## **10. Traitement équitable**

Toutes les activités d'affaires pour le compte de Teranga, notamment avec ses porteurs de titres, ses clients, ses fournisseurs, ses concurrents et ses employés, doivent être menées dans le respect de l'intégrité et de la réputation de Teranga. La politique de Teranga consiste à éviter les fausses déclarations de faits importants, la manipulation, la dissimulation, l'utilisation de renseignements confidentiels à mauvais escient et d'autres pratiques illégales ou injustes dans le cadre de ses activités avec ses porteurs de titres, ses clients, ses fournisseurs, ses concurrents et ses employés.

## **11. Dignes ambassadeurs**

Tous les représentants sont les ambassadeurs de Teranga dans leur vie personnelle et professionnelle. Teranga soutient que les représentants sont libres de vivre comme ils l'entendent en dehors des heures de bureau, mais elle les encourage à préserver leur bonne réputation et celle de Teranga.

Ils représentent Teranga de manière professionnelle en tout temps. La réputation et l'image de Teranga ne peut être ternie. Les représentants sont, pour le public, le miroir de Teranga si bien que leurs actes doivent toujours être conformes aux politiques de Teranga.

## **12. Conflit d'intérêts**

Dans l'exercice de leurs fonctions, les représentants agissent honnêtement, de bonne foi et dans l'intérêt de Teranga. Ils évitent les situations qui comportent des conflits réels ou potentiels entre leurs intérêts personnels, familiaux ou commerciaux et ceux de Teranga et ils lui communiquent l'existence de pareils conflits dans les meilleurs délais.

Les représentants exercent leurs fonctions et organisent leurs activités et affaires sans jamais abandonner leur indépendance de jugement. Les personnes qui travaillent pour Teranga ne peuvent accepter de compensation financière quelle qu'elle soit ni d'escompte, de prêt ou de faveur particulier de la part de personnes, de sociétés ou d'organisations qui font affaires ou pourraient éventuellement faire affaires avec Teranga.

## **13. Occasions pour l'entreprise**

Les représentants ne peuvent saisir pour eux-mêmes les occasions liées à l'utilisation des biens ou des renseignements de la Société ou à la position qu'ils occupent auprès d'elle ni utiliser les biens ou les renseignements de la Société ou la position qu'ils occupent auprès d'elle à des fins personnelles. Il leur est également interdit de faire concurrence à Teranga directement ou indirectement et ils sont tenus de faire valoir les intérêts légitimes de celle-ci lorsque l'occasion se présente.

## **14. Cadeaux et divertissements**

Les représentants et leurs familles ne doivent pas offrir ni accepter de cadeaux, de pourboires ou de faveurs qui possèdent plus qu'une valeur monétaire symbolique.

## **15. Droits de la personne**

Tous les représentants doivent se rallier à l'engagement qu'a pris Teranga de promouvoir le respect des droits de la personne internationalement reconnus par la Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies.

## **16. Égalité des chances**

Teranga s'engage à fournir un environnement de travail qui permette à tous les employés d'être embauchés et de poursuivre leur carrière sans subir de discrimination injustifiée.

En particulier, Teranga ne fait pas de discrimination fondée sur l'âge, la couleur, la croyance, le handicap, l'origine ethnique, le sexe, le statut matrimonial, l'origine nationale, les opinions politiques, la race, la religion ou l'orientation sexuelle, sauf pour des raisons professionnelles autorisées par la loi.

## **17. Harcèlement**

Tous les employés ont le droit de travailler dans un environnement exempt de toute forme de harcèlement. Le harcèlement s'entend d'une conduite ou de commentaires non désirés qui sont intimidants, hostiles ou offensants dans un milieu de travail.

## **18. Alcool et drogues**

La mauvaise utilisation de l'alcool ou des drogues licites (prescrites ou non prescrites) ou l'utilisation de drogues illicites peuvent porter atteinte à la sécurité ou au rendement et l'alcool et les drogues sont par conséquent interdits chez Teranga. Il est interdit aux dirigeants, aux employés, aux consultants ou aux sous-traitants de pénétrer sur les lieux de travail sous l'influence de l'alcool ou de drogues qui peuvent porter atteinte à la sécurité et au rendement.

## **19. Déclaration des violations du code – Politique de dénonciation**

Tous les représentants doivent se rallier à l'engagement qu'a pris Teranga de mener ses activités et ses affaires dans le respect de la légalité et de la déontologie. Les représentants sont invités à se confier au personnel de Teranga s'ils ont un doute à propos de la meilleure attitude à adopter dans une situation donnée et à déclarer toute violation réelle ou suspectée de la loi, du présent code ou d'une politique d'entreprise de Teranga. Teranga interdit les mesures de représailles contre un dirigeant ou un employé qui, de bonne foi, déclare une possible violation. Il est inacceptable de faire un rapport en sachant qu'il est faux.

Teranga a adopté une politique de dénonciation qui prévoit une procédure de déclaration de la violation réelle ou suspectée d'une loi, du présent code ou d'une politique d'entreprise de Teranga. Un exemplaire de la politique de dénonciation de Teranga est disponible sur son site Web au [www.terangagold.com](http://www.terangagold.com).

## **20. Conséquences de la violation du code**

Le non-respect du code peut entraîner des conséquences graves, soit des mesures disciplinaires internes, le licenciement ou la résiliation de l'entente de services-conseils sans préavis. La violation du code peut également constituer une violation de certaines lois canadiennes ou d'autres lois et, s'il apparaît qu'il est possible qu'un représentant ait violé ces lois, Teranga peut alors soumettre la question aux autorités de réglementation compétentes, ce qui pourrait entraîner des pénalités, des amendes ou l'emprisonnement.

## **21. Examen du code**

En principe, le conseil examine et évalue le présent code chaque année afin d'établir s'il permet à Teranga de mener ses activités et ses affaires avec honnêteté, intégrité et conformément aux normes éthiques et juridiques les plus élevées qui soient.

## **22. Demandes d'information**

Si vous avez des questions sur la manière d'appliquer le présent code à un cas particulier, veuillez communiquer avec le chef de la direction ou le président de Teranga.

## **23. Renoncements à l'application du code**

Seul le conseil peut renoncer à ce que le présent code s'applique à un administrateur ou à un haut dirigeant de Teranga. La renonciation doit être communiquée conformément aux lois applicables ou aux règles et aux règlements des marchés boursiers.

## **24. Publication du code**

Le présent code est affiché :

- sur le site Web de Teranga au [www.terangagold.com](http://www.terangagold.com);
- sur le site Web de SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com);
- sur la page d'annonces réservée à Teranga sur le site de la Bourse de l'Australie au [www.asx.com.au](http://www.asx.com.au).

Date : Le 29 mars 2017

Approuvé par : Le comité de gouvernance d'entreprise et des mises en candidature  
Le conseil d'administration



## FORMULAIRE D'ATTESTATION ANNUELLE

Les présentes attestent que j'ai reçu, lu et compris les politiques suivantes fournies par Teranga Gold Corporation (« **Teranga** ») :

- le code de conduite et d'éthique daté du 29 mars 2017;
- la politique de communication de l'information datée du 29 mars 2017;
- la politique sur les opérations d'initiés datée du 29 mars 2017;
- la politique de dénonciation datée du 29 mars 2017; et
- la politique sur les pratiques en matière de corruption étrangère datée du 29 mars 2017.

(collectivement, les « **politiques** »).

Je déclare par les présentes qu'il m'incombe de comprendre, de respecter et de mettre en œuvre les politiques qui s'appliquent à mes fonctions et entrent dans ma sphère de responsabilité. Je m'engage également à me conformer aux politiques et aux règles régissant mon lieu de travail et mes fonctions professionnelles.

J'assume ces responsabilités et accepte qu'elles fassent partie de mes conditions de travail permanentes (s'agissant des employés et des conseillers) et je reconnais qu'une violation des politiques peut entraîner la cessation de mon emploi ou de mon entente de services-conseils avec Teranga.

J'atteste que je me conforme en tout temps aux politiques, aux lois, aux règlements et aux règles du territoire dans lequel j'exerce mes fonctions pour Teranga et des territoires dans lesquels Teranga exerce ses activités, sauf indication contraire aux présentes ou déclaration contraire aux représentants de Teranga.

*(Utilisez le verso de cette déclaration pour décrire les circonstances existantes qui pourraient entrer en conflit avec les politiques. Veuillez inclure le plus de détails possibles.)*

---

NOM (EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)

SIGNATURE

---

DATE